

FICHE TECHNIQUE HUILE FINITION PRO

PROPRIETES

L'Huile Finition Pro est un produit de haute qualité à base de cuisson d'huile et de résine. Elle sublime durablement le bois et offre une surface résistante, perméable à la diffusion et antistatique. Le caractère naturel du bois est intensifié et revigoré, tout en obtenant une brillance satinée. Elle est adaptée aux parquets (planchers, etc.), aux panneaux OSB Sterling, ainsi qu'aux surfaces d'aménagement intérieur et de meubles. L'Huile Finition Pro peut être utilisée comme produit autonome (imprégnation et couche de finition) ou comme couche de finition pour protéger les surfaces teintées à l'huile colorée BIOFA. Conforme aux exigences de la norme des parquets DIN EN 14342. Numéro d'agrément DIBt : Z-157.10-104

COMPOSITION

Huile de lin, huile de bois, cuissons de résine à base d'acides gras d'huile de soja et d'huile de tall, hydrocarbure hautement raffiné sans aromatiques, solution de résine de colophane, argile, pigments selon la teinte, cire de balle de riz, oxyde de zinc, agent matifiant, agent anti-mousse, siccatisifs de zirconium, de cobalt, de calcium et de manganèse, antioxydant.

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sec (humidité du bois max. 12%), absorbant, propre et exempt de graisse. Nettoyer si nécessaire avec le DILUANT. Enlever les anciennes peintures. Ponçage final pour les sols avec un grain de 120, et pour les meubles et aménagements intérieurs avec un grain de 180 à 220.

2- Application par laminage

Peut être traité sur les installations de laminage industrielles les plus courantes. Le revêtement en caoutchouc (dureté Shore environ 30) doit être résistant aux alcalis (légers), aux acides (légers) et à divers solvants tels que l'essence d'essai sans aromatiques, les alcools, les huiles végétales, etc. (voir les informations du fabricant).

2.1- Première couche

Régler la quantité d'application sur la machine à rouleaux. Les valeurs optimales (selon l'absorption du bois) sont de 20 à 30 g/m². Appliquer l'Huile Finition Pro, puis la répartir uniformément sur la surface à l'aide d'une brosse distributrice ou d'un tampon.

Le choix des tampons doit être adapté aux caractéristiques de la surface. Nous recommandons d'utiliser un tampon vert après le passage des rouleaux. Si nécessaire, brosser légèrement avec une brosse cylindrique de polissage. Attention ! Veiller à bien imprégner les pores et les bords. Perte de matériau maximale : 2 g/m². Retirer les planches finies et les placer sur des chariots pour le séchage.

2.2- Seconde couche

Régler la quantité d'application sur la machine à rouleaux. Les valeurs optimales sont de 6 à 10 g/m². Appliquer l'Huile Finition Pro, puis répartir et brosser comme décrit précédemment. Placer les surfaces finies huilées sur des chariots pour le séchage. Important : Effectuer des essais préalables ! Lors de l'application et du séchage des produits, veiller à assurer une circulation optimale de l'air frais ! Mélanger les contenants de lots différents avant l'application ! Ne pas appliquer à une température inférieure à 16°C !

3- Application par pulvérisation

L'Huile Finition Pro peut être appliquée par pulvérisation avec tous les systèmes de pulvérisation courants. Pour améliorer la pénétration de l'huile, le bois peut être préchauffé à 40 ± 5°C à l'aide de lampes infrarouges (ouverture des pores). Environ 10 à 20 minutes après l'application, égaliser soigneusement la surface à l'aide d'une brosse distributrice ou d'un tampon.

4- Application manuelle

Bien remuer l'Huile Finition Pro et l'appliquer finement et uniformément par brossage, au rouleau ou par essuyage. Pour les sols, utiliser une raclette en caoutchouc, une brosse plate, un rouleau en velours à poils courts ou une spatule double lame en acier inoxydable. Lors de l'application à la spatule, veiller à ne pas étaler l'huile trop finement. La quantité appliquée dépend de l'absorption du bois. Après un temps de pénétration d'une heure, répartir l'excès d'huile vers les zones encore absorbantes à l'aide d'une raclette en caoutchouc ou l'éliminer. Ensuite, utiliser une monobrosse équipée d'un tampon vert pour bien faire pénétrer et polir à sec. Pour obtenir une surface uniformément satinée, polir de nouveau avec un tampon blanc.

Couche de finition : Pour les supports très sollicités ou particulièrement absorbants, ou pour protéger les surfaces colorées, appliquer une seconde couche le lendemain, comme décrit ci-dessus. La couche de finition peut également être

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition SEPTEMBRE 2024)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE HUILE FINITION PRO

appliquée sans polissage. Pour cela, bien remuer l'huile et l'appliquer finement et uniformément avec un rouleau en velours à poils courts. Laisser sécher la surface sans polir.

5- Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le DILUANT.

6- Nettoyage et entretien des surfaces

Pendant les trois premières semaines, ne nettoyer la surface huilée qu'à sec. Nettoyage à sec avec un balai doux, un chiffon, une serpillière ou une brosse d'aspirateur. Pour le nettoyage humide, nous recommandons le NETTOYANT SOL, doux et pH neutre, dilué dans de l'eau tiède. Pour l'entretien régulier, nous conseillons l'émulsion d'entretien NAPLANA ou NAPLANA antidérapant.

SECHAGE

Hors poussière après 6 à 8 heures, ponçable et recouvrable après 12 à 16 heures (20°C / 50-55% d'humidité relative). Résistance complète après 7 à 10 jours. Une température adéquate et une bonne aération accélèrent le séchage. Des retards de séchage peuvent survenir en raison de températures basses, d'une humidité élevée de l'air ou du support, ainsi que sur des bois riches en tanins ou exotiques, et sur le liège.

CONSOMMATION/RENDEMENT PAR COUCHE

Conformément à l'agrément de contrôle des bâtiments (DIBt), appliquer 24 g/m² en tant que revêtement unique, ou 18 g/m² en tant que couche de finition pour l'HUILE COLOREE. En moyenne, la consommation et le rendement se situent entre 20 et 30 ml/m², soit 33 à 50 m²/litre. Cependant, cela dépend fortement de l'absorption du support ainsi que de la méthode d'application, que ce soit par rouleau, pulvérisation ou autre, et doit être déterminé au cas par cas.

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés. La formation d'une peau est possible, à éliminer avant réutilisation. Passer éventuellement au tamis.

CONDITIONNEMENTS

1 litre, 2,5 litres, 10 litres.

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être

recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 11

CONSIGNES DE DANGER

Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme pour l'environnement.

CONSIGNES DE SECURITE

Attention ! Lors de la pulvérisation, des gouttelettes dangereuses pouvant pénétrer dans les poumons peuvent se former. Ne pas inhale l'aérosol ou le brouillard. Contient du sel de cobalt et de l'acide néodécanoïque. Peut provoquer des réactions allergiques. Les matériaux de travail et les vêtements imbibés du produit doivent être trempés dans l'eau et séchés à plat sur une surface non combustible (risque d'auto-inflammation !) Le produit lui-même n'est pas auto-inflammable. Tenir hors de portée des enfants. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser uniquement en extérieur ou dans des locaux bien ventilés. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition l'emballage ou l'étiquette. Ne pas laisser entrer en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. Veiller à une protection suffisante de la peau. Lors de l'application par pulvérisation, ne pas inhale les aérosols ou brouillards de pulvérisation et porter un masque respiratoire adapté (filtre combiné A2/P2) et des lunettes de protection. Lors du chauffage ou de la pulvérisation, des mélanges vapeur/air explosifs peuvent se former ! Lors de travaux de ponçage, utiliser un masque respiratoire (filtre à poussière P2). Une odeur caractéristique des matières premières naturelles est possible !

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

Réglementation Union Européenne C.O.V.

Valeurs limites Cat. A/i : 700 g/l 2010

Contient 170 g/l maxi

GISCODE : Ö 60+



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA - BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition SEPTEMBRE 24)

VBA - BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU